Nouvelles de l'ABS

Autor(en): **Bourgeois, Pierre**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Nachrichten der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare und der Schweizerischen Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles de l'Association des Bibliothécaires Suisses et de l'Association Suisse de Documentation**

Band (Jahr): **26 (1950)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-770859

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

NACHRICHTEN
DER VEREINIGUNG
SCHWEIZER. BIBLIOTHEKARE
und der
SCHWEIZER. VEREINIGUNG
FÜR DOKUMENTATION
Redaktion:
Schweizer. Landesbibliothek, BERN

NOUVELLES
DE L'ASSOCIATION
DES BIBLIOTHÉCAIRES SUISSES
et de
L'ASSOCIATION SUISSE
DE DOCUMENTATION
Rédaction:
Bibliothèque nationale, BERNE

26. Jahrg.
Januar-Februar

1950 No 1

26e année
Janvier-février

NOUVELLES DE L'ABS

par Pierre Bourgeois

Le Comité élu par l'Assemblée générale à Glaris a tenu sa première séance le 25 octobre, à la Bibliothèque nationale. Avec émotion il évoqua la mémoire de M. Marcel Godet dont la voix, pour la première fois, ne devait plus être entendue à ses réunions. Puis il exprima au président sortant de charge, M. Alfred Roulin, ainsi qu'aux deux collègues qui ne siègent plus dans son sein, MM. Felix Burckhardt et Barthélemy Brouty, sa gratitude pour les services rendus à l'ABS dans leurs fonctions respectives. Passant à l'ordre du jour, il procéda aux nominations statutaires. M. Karl Schwarber fut élu à la vice-présidence, non seulement en reconnaissance des mérites qu'il s'est acquis au Comité — titre qu'il partage avec nombre de ses collègues — mais aussi en raison du rôle marquant qu'il joue dans la vie internationale des bibliothèques. Par son choix, le Comité a voulu conférer, s'il est possible, encore plus d'autorité à la voix de celui qui, depuis plusieurs années, fait partie de la délégation suisse au Comité international des bibliothèques. M. Hermann Buser ayant exprimé le désir très ferme d'être relevé des fonctions de secrétaire qu'il a exercées durant huit années avec la compétence que l'on sait, le Comité pria Mlle E. Studer de bien vouloir mettre son habileté et sa maîtrise des langues au service de ce poste quelque peu ingrat, mais fort important. M. Buser accepta par contre d'être confirmé en sa qualité de président de la Commission du personnel.

Trois nouveaux membres furent admis à l'ABS : Mlle J. Jomini (Bibliothèque municipale Lausanne), Mlle M. Müller (Bibliothèque du BIT Genève) et Monsieur P. R. Frigeri (Biblioteca cantonale Lugano).

Aarau fut choisie comme lieu de la prochaine assemblée générale. Le directeur de la Bibliothèque cantonale d'Argovie, M. Nold Halder, a bien voulu se charger de la lourde tâche de préparer notre réception dans sa ville. La date a été arrêtée au samedi 3 et dimanche 4 juin.

Dans diverses bibliothèques, la mise au point des titres devant figurer au *Répertoire des périodiques étrangers*, familièrement appelé le RP4, fut considérablement plus longue que prévu. Vers le 1er décembre cependant, toutes les bibliothèques avaient fait parvenir leurs contributions au Catalogue collectif de la BN, et les travaux purent être repris. Pendant qu'une collaboratrice spécialement engagée par l'ABS procède aux premières opérations de classement et de coordination, portant sur quelque 80'000 fiches, la Commission du RP4, mettant à profit les expériences de la première phase des travaux, arrête les règles définitives pour la rédaction du manuscrit et la présentation du volume imprimé.

La Commission d'examen s'est réunie à deux reprises pour poursuivre le remaniement du règlement spécial à l'intention des candidats déjà employés dans une bibliothèque. Les expériences faites en 1949 à la BN dans l'instruction de plusieurs employés permirent d'avancer sérieusement dans la bonne voie, et l'on peut espérer que la prochaine assemblée générale sera saisie d'un texte répondant aussi bien aux besoins des candidats qu'aux possibilités des bibliothèques chargées de leur formation. Une session d'examens fut tenue le 20 janvier. Mlle H. Gusset, qui avait fait son stage à la BN où elle est actuellement employée, réussit brillamment ses examens de diplôme, tandis que MM. Thierstein et Kuhn, employés attitrés de la BN, subirent le premier examen partiel conformément au règlement adopté à Lausanne en 1948 et se qualifièrent pour occuper, à la BN, des fonctions d'assistants-bibliothécaires.

La discussion sur le prêt interurbain ayant suivi la dernière assemblée générale avait, entre autres résultats heureux, suscité l'intérêt de tous les bibliothécaires chargés du prêt pour un bulletin spécial de demande qui remplacerait la carte-circulaire (proposition Fasolin). Le Comité, qui s'était complété ad hoc en invitant tous les membres collectifs de l'ABS, reprit l'étude de cette question dans sa deuxième séance, le 26 octobre. Le principe du bulletin interurbain proposé par M. Fasolin trouva l'assentiment unanime, malgré certaines réserves formulées du point de vue juridique.

1950 g 1330

Plusieurs amendements ayant été suggérés, une Commission comprenant MM. Bouvier (BPU Genève), Esseiva (BCU Fribourg), Fasolin (UB Basel), Grosser (BN Berne) et Scherrer (ETH Zürich) fut chargée d'élaborer un projet à l'intention du Comité.

Dans la même séance, le Comité « élargi » discuta point par point le nouveau questionnaire proposé par M. Leo M. Kern pour les statistiques des bibliothèques. Ce questionnaire a été publié dans le dernier fascicule des Nouvelles; une seule lettre fut reçue à son sujet, demandant que les chiffres du prêt interurbain, cette institution si particulière à notre pays, soient mieux mis en évidence. Cette proposition judicieuse sera étudiée soigneusement. Pour les statistiques de 1947 à 1949, nous renvoyons à nos remarques parues au numéro précédent des Nouvelles (p. 153).

Notre Association prit une part très active à la vie internationale. Peu après l'assemblée de Glaris, le Comité international des bibliothèques se réunit à Bâle, où ses assises avaient été admirablement organisées par notre vice-président, M. Schwarber. L'objet principal des débats fut le *3e Congrès international des bibliothèques, de documentation et de bibliographie* qui est projeté pour octobre prochain, aux Etats-Unis. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette importante manifestation à laquelle l'ABS espère pouvoir se faire représenter. Les procès-verbaux de la réunion de Bâle et les rapports qui y furent présentés sont reproduits dans les « Actes du Comité international des bibliothèques », vol. XIV (v. plus loin p. 26).

A l'issue de cette session, des représentants de la FIAB, de la FID et de l'Unesco, invités par cette dernière, se rencontrèrent, à Bâle également. Ce fut un premier échange de vues extrêmement utile entre ces trois grands organismes dont les activités se touchent en tant de points. Il fut décidé que la FID prêterait son concours à la FIAB pour le Congrès international mentionné plus haut, dont les résultats profiteront d'ailleurs également à l'Unesco pour plusieurs travaux entrepris par sa Section des bibliothèques. Pour éviter toute dispersion des efforts, la FID renoncera au Congrès international de documentation qu'elle prévoyait pour 1950 et se contentera de réunir son Conseil. Une deuxième réunion des représentants de ces trois organisations, auxquels s'étaient joints ceux du Conseil international des archives, fut convoquée par l'Unesco en décembre, à Paris. Les programmes d'activité de ces groupements pour 1950 furent confrontés, ce qui permit quelques ajustements utiles et donna lieu à des échanges d'idées et d'expériences dont chacun put tirer profit. En provoquant et rendant possibles ces réunions, l'Unesco facilite grandement la tâche des bibliothécaires, des documentalistes et des archivistes, et l'on peut espérer que ces prises de contact ne seront pas les dernières.